

Article 31 du Règlement

ministre des Travaux publics aurait en effet détourné des fonds de 26 millions de dollars destinés à la réfection d'une autoroute dangereuse pour les affecter à l'aménagement d'un sentier touristique dans son comté de Cap-Breton—Richmond—Est, en Nouvelle-Écosse.

Le ministre de la Défense lui reproche également d'avoir arbitrairement réduit de 10 millions de dollars l'enveloppe budgétaire prévue pour venir en aide aux communautés des Maritimes touchées par la fermeture de bases militaires. Le même ministre des Travaux publics a également nommé son agent officiel à la tête de la Société du Cap-Breton, dans son comté, au profit de laquelle il veut réduire le Budget de l'Agence de promotion du Canada atlantique.

* * *

[Traduction]

LE BUREAU FÉDÉRAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

M. Cliff Breitzkreuz (Yellowhead, Réf.): Monsieur le Président, le Bureau fédéral de développement régional touche tous les secteurs. Ainsi, les contribuables peuvent boire une bière grâce à la subvention de 46 000 \$ que le bureau a accordée à un fabricant de bière. Après avoir vidé à longs traits deux bières froides, ils peuvent aller au concours hippique de Québec et regarder ces beaux chevaux sauter des obstacles, puisqu'ils ont consacré 20 000 de leurs dollars durement gagnés à cette activité. Avant d'en arriver au summum des activités subventionnées, les contribuables devraient aller boire quelques bières de plus. Ils en auront besoin avant d'aller voir «Le monde de Jean», le meilleur exemple de gaspillage des deniers publics.

Oui, le premier ministre du Canada a, dans sa circonscription, un beau petit parc d'amusement qui a reçu 3,5 millions de dollars du Bureau fédéral de développement régional. Le seul problème, selon les experts, c'est que ce merveilleux petit exemple d'assiette au beurre va coûter aux contribuables des millions de dollars par année. Je pourrais presque jurer que nos vis-à-vis sont une bande de politicards conservateurs déguisés en libéraux.

Comme si cela ne suffisait pas, les députés libéraux et bloquistes unissent leurs efforts pour appliquer la clôture dans le but de protéger leur régime de pension extrêmement généreux. C'est tout à fait honteux!

* * *

LE MAINTIEN DE LA PAIX

M. Leonard Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Lib.): Monsieur le Président, le samedi 10 juin, une cérémonie très importante, désignée sous le nom de «Célébration de la paix», aura lieu au Centre municipal de Petawawa. Un monument commémoratif sera dédié à tous les casques bleus des Nations Unies qui ont participé aux missions des Nations Unies au cours des cinquante dernières années.

Ce monument commémoratif, qui rend hommage à tous les casques bleus canadiens et étrangers, a été entièrement payé au moyen de dons. Les mâts et les drapeaux des Nations Unies sont déjà installés. Le monument commémoratif qui sera dévoilé à l'occasion de la Célébration de la paix n'est pas seulement dédié

aux soldats qui ont servi à titre de casques bleus. Il rend aussi hommage à tous les soldats qui remplissent actuellement ce rôle et qui le rempliront à l'avenir.

Il est temps que l'histoire canadienne reconnaisse la contribution des 90 000 Canadiens et plus qui ont participé au maintien de la paix dans le monde. Il est temps que tous les habitants de notre magnifique pays remercient les soldats des Forces canadiennes, hommes et femmes, qui ont si bien servi le Canada au fil des ans.

* * *

LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ NAUTIQUE

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rappeler que la Semaine de la sécurité nautique au Canada a lieu du 4 au 10 juin.

La Semaine de la sécurité nautique marque le coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation à la sécurité pendant toute la durée de la saison estivale. La sécurité nautique intéresse tout particulièrement les électeurs de ma circonscription en ce début de saison touristique. Nous avons eu beaucoup trop d'accidents, dont certains mortels, sur nos voies navigables dans le passé. Ces tragédies nous affectent tous et nous devons tout faire pour les prévenir.

• (1415)

L'an dernier le ministre de la Justice avait donné l'assurance à mes électeurs qu'une réglementation nautique serait en vigueur sur nos voies navigables cet été. La semaine dernière, le ministre a confirmé sa volonté d'appliquer un système en vue d'améliorer la sécurité des plaisanciers sur nos eaux en Ontario.

J'invite tous les Canadiens à profiter du temps qu'ils passeront sur les lacs cet été et à veiller à ce que leurs familles respectent toujours les règles de sécurité nautique.

* * *

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est, Réf.): Monsieur le Président, beaucoup de Canadiens s'inquiètent du sens des priorités du premier ministre au chapitre des objectifs nationaux.

Jusqu'au moment où il a invoqué la clôture trois fois de suite, aujourd'hui, le premier ministre croyait jouir d'une grande popularité. Bientôt, seuls les constructeurs de canots l'estimeront encore. Après tout, on n'a jamais vu, au Canada, un premier ministre aller puiser dans le Trésor pour financer un musée de canot. Le premier ministre fait ce geste au moment même où il coupe le financement du Programme d'aide aux musées, principale source de fonds pour nos galeries et nos musées publics.

Nous avons un premier ministre qui arrache de l'argent aux musées et aux galeries des quatre coins du pays pour l'investir à Shawinigan, où l'on construira une manufacture de canots qui n'attirera tout probablement rien d'autre que la poussière et les mouches et peut-être bien un libéral à la recherche d'un emploi de conservateur de musée de canot.

On peut se demander si le premier ministre a l'intention, après les élections d'aujourd'hui, de financer un musée qui immortalisera l'espèce disparue des libéraux de l'Ontario.